

Lettre du PAD 62

L'été 2011 se termine et pour beaucoup, les vacances aussi. Les CU rangent leur matériel, tente, camping car ou caravane pour l'hiver. Les souvenirs sont déjà dans l'ordinateur. Nous avons campé à Oye Plage ou à la Croix Valmer ou encore à La tranche sur mer ou à Annecy selon nos goûts ou nos impératifs. Le soleil ne s'est malheureusement pas invité tous les jours. Certains ont été plus gâtés que d'autres.

Mais 2011 c'est aussi un pas dans l'évolution du GCU. Le processus a commencé en juin quand vous avez voté et approuvé la nouvelle structure du territoire et les participants à l'AG de la Tranche sur mer ont pu en discuter et obtenir les éclaircissements qu'ils souhaitaient. Bien sûr, comme dans toute réforme, l'unanimité ne s'est pas faite (nous sommes en France !) mais les adhérents ont compris dans leur majorité qu'elle était nécessaire.

Pour éviter l'ambiguïté de l'existence du **C.D.** et du **P.A.D.**, ces deux fonctions disparaissent mais sont fusionnées en une seule, celle de **Correspondant Territorial (C.T.)** élu. Par ailleurs, les fonctions de TRESORIER et de SECRETAIRE seront aussi des fonctions nominales électives. Les autres membres du bureau seront aussi élus lors de la mise en place du nouveau bureau et les candidatures à l'une des fonctions sont à faire parvenir avant délai de rigueur comme précisé dans l'invitation à l'Assemblée Territoriale du 5 novembre que vous recevrez prochainement.

Nous dresserons alors (je le souhaite !!) la liste des candidats pour chaque fonction. Les élections auront lieu en réunion territoriale. Seuls les CU présents pourront voter et ne pourront avoir qu'une seule procuration.

En d'autres termes, chaque CU est concerné par cette réforme de structure et de fonctionnement.

A nous de montrer que notre département est vivant. Si vous souhaitez des éclaircissements ou si vous avez une question à poser, je suis à votre disposition : michel.sady@hotmail.fr ou au 03 21 44 20 87

Je sais pouvoir compter sur vous pour accompagner cette évolution indispensable de votre association et aussi, peut-être, marquer votre engagement plus concrètement.

Très amicalement,
Michel SADY PAD 62